



Affichage interne et externe

PSYCHOÉDUCATRICE OU PSYCHOÉDUCATEUR **Remplacement à temps plein d'une durée approximative** **de dix-huit (18) mois**

La Commission scolaire de Charlevoix est à la recherche d'une personne pour combler un remplacement à temps plein d'une durée approximative de dix-huit (18) mois à titre de psychoéducatrice ou psychoéducateur.

Les caractéristiques du poste à combler sont les suivantes :

Lieux du travail :	Écoles primaires et/ou secondaires de la Commission scolaire de Charlevoix (60 %) Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle (40 %)
Semaine de travail :	35 heures par semaine, du lundi au vendredi inclusivement
Entrée en fonction :	À déterminer
Supérieur immédiat :	Sébastien Garneau, directeur des Services éducatifs
Traitement :	Le traitement varie selon la scolarité et les années d'expérience et se situe entre 25,25 \$ et 45,22 \$ de l'heure

Nature du travail :

L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide, d'accompagnement et d'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, ainsi que de détermination d'un plan d'intervention psychoéducative et sa mise en œuvre, dans le but de réunir les conditions favorables à l'adaptation optimale de l'élève, au rétablissement et au développement de ses capacités adaptatives et de son autonomie, en interaction avec son environnement. Elle ou il assume un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

Attributions caractéristiques :

La psychoéducatrice ou le psychoéducateur participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire, afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins au plan psychosocial; elle ou il recueille auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes et des parents des renseignements pertinents, sélectionne et utilise les tests appropriés, effectue des entrevues et procède à des observations et à l'analyse des données, dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves et les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour favoriser le développement de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il planifie, organise et anime, en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités auprès de groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.

Elle ou il conçoit, adapte ou élabore du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire; elle ou il leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.

Elle ou il établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

Qualifications requises :

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec.

Connaissances requises :

Connaissance des caractéristiques des élèves en troubles de la conduite et du comportement, maîtrise des pratiques de gestion des comportements de ces élèves (techniques d'intervention, gestion de crise, etc.), connaissance des pratiques pédagogiques répondant aux besoins de ces élèves.

Exigences particulières :

Autonomie, initiative, sens de l'organisation et de la planification du travail, gestion des priorités, capacité à travailler sous pression, esprit d'analyse et de synthèse, créativité, capacité à travailler en équipe, capacité d'adaptation, souplesse, capacité à passer rapidement à l'action, sens de l'approche client, maîtrise des nouvelles technologies de l'information et des communications.

Pour poser votre candidature :

Faire parvenir une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour, une copie de vos diplômes et qualifications ainsi qu'une preuve d'adhésion à votre ordre professionnel **en indiquant si vous faites partie ou non d'un des groupes visés par le programme d'accès à l'égalité à l'emploi, soit les femmes, les membres des minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées, à l'attention de :**

Mme Tina Boulianne, Service des ressources humaines
Commission scolaire de Charlevoix
575, boul. de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1T5
Téléphone : 418 665-3765 poste 3020 Télécopieur : 418 665-6805
Courrier électronique : tina.boulianne@cscharlevoix.qc.ca

DATE LIMITE POUR POSER VOTRE CANDIDATURE : 24 janvier 2020 à 16 h

La Commission scolaire de Charlevoix favorise l'embauche des femmes, des membres des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones et des personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de sélection. **Seules les personnes retenues seront contactées.** Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que le Service des ressources humaines a bien reçu les documents supportant sa candidature.

c. c. Sébastien Garneau, directeur des Services éducatifs
Simon Gagné, directeur du Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle
Syndicat du personnel professionnel des commissions scolaires de la région de Québec

Date d'affichage : 10 janvier 2020